

NOTE AUX NORMALIENS ELEVES ISSUS DES CONCOURS 2018

Vous avez été admis(e) au concours d'entrée à l'Ecole normale supérieure Paris Saclay et nous vous en félicitons. Vous deviendrez donc, au 1er septembre 2018, élève fonctionnaire stagiaire, ce qui vous ouvre certains droits et vous soumet à certaines obligations¹.

Vous serez rémunéré(e) dans les conditions suivantes :

- Normaliens élèves issus des concours 1^{ère} année : traitement brut afférent à l'indice nouveau majoré 331, soit un salaire brut mensuel de 1 551,07€ augmenté de l'indemnité de résidence d'un montant de 46.53€
- Normaliens élèves issus du second concours : traitement brut afférent à l'indice nouveau majoré 342, soit un salaire brut mensuel de 1 602.62€ augmenté de l'indemnité de résidence d'un montant de 48.07€

Pour permettre le versement de votre rémunération, vous devez adresser à la Direction des ressources humaines, les pièces nécessaires à la constitution du dossier de prise en charge (les documents doivent être renseignés et signés):

1 document par page, pas de recto verso, pas d'agrafage

- La fiche de renseignements
- L'attestation sur l'honneur de premier emploi dans la fonction publique
- Le respect de l'engagement décennal
- 2 copies lisibles recto verso d'une pièce d'identité
- 2 copies lisibles de votre carte vitale (en l'absence d'immatriculation vous devez effectuer les démarches obligatoires auprès du centre de sécurité sociale de votre domicile)
- 2 RIB d'un compte ouvert à votre nom
- 2 copies de la domiciliation bancaire
- Imprimé de demande d'extrait de casier judiciaire
- L'imprimé « en cas d'urgence »
- Photo d'identité (inscrivez votre nom et prénom au dos)

**TOUTE PIÈCE MANQUANTE RETARDERA LA PRISE EN CHARGE DE VOTRE
TRAITEMENT**

**Vous devrez vous présenter, muni(e) d'une pièce d'identité, le :
MARDI 4 SEPTEMBRE 2018 à 10h
dans le Hall Villon du bâtiment d'Alembert**

pour signer votre procès-verbal d'installation (PVI).

Cette signature est indispensable pour la mise en paiement de votre salaire

Vous sera également remis le document relatif à la visite médicale obligatoire pour toute installation d'un fonctionnaire.

Cette visite médicale devra impérativement être effectuée avant le 1^{er} OCTOBRE 2018 sous peine de suspension de salaire.

Au titre des obligations, il vous reviendra de signaler à la DRH tout changement de situation (ex. : changement d'adresse, de coordonnées bancaires, d'état civil) et de vous renseigner auprès de votre département d'enseignement pour toutes les situations liées à votre cursus (stage, déplacement, remboursement de frais de transport)

Afin de ne pas retarder le paiement de votre rémunération le dossier de prise en charge doit être adresser au plus tard le **17 aout 2018** à :

ENS Paris-Saclay
Direction des ressources humaines à l'attention de **Mme. Geneviève CASTANO**
61, avenue du Président Wilson
94235 CACHAN Cedex

AFFILIATION À LA SÉCURITÉ SOCIALE DES FONCTIONNAIRES (MGEN)

En qualité d'élève fonctionnaire stagiaire, vous devez désormais être affilié(e) au régime de sécurité sociale des fonctionnaires la MGEN.

Cette affiliation est obligatoire pour tous les fonctionnaires.

Afin de vous aider dans ces démarches, vous trouverez sur notre site internet (cf. « Dossier d'affiliation à la sécurité sociale MGEN » à télécharger) un dossier d'affiliation à adresser **avant le 1^{er} octobre 2018** à l'adresse suivante :

SECURITE SOCIALE MGEN 904
6, rue Claude Nicolas LEDOUX – 94030 CRETEIL cedex
Tél : 36 76 – Fax : 01 49 80 98 88
Une permanence sera assurée à l'Ecole pendant la durée des inscriptions

Pour les normaliens élèves qui utilisent le numéro de sécurité sociale de leurs parents : **vous devez obtenir un numéro de sécurité sociale auprès de la CPAM dont vous dépendez avant de constituer le dossier d'affiliation auprès de la MGEN. Sans numéro d'affiliation définitif, vous ne pourrez pas être payé.e.**

ADHÉSION À UNE MUTUELLE

Si l'affiliation à la sécurité sociale des fonctionnaires est obligatoire, en revanche, l'adhésion à un régime complémentaire (mutuelle) reste une démarche volontaire. Néanmoins, des représentants de diverses mutuelles facultatives (MGEN, MAGE, ...) seront présents le jour de la rentrée pour répondre à toutes vos questions.

DOMICILIATION BANCAIRE

REmplir en MAJUSCULES et LISIBLEMENT

- Demande (1) : Domiciliation bancaire
 Changement de domiciliation bancaire

NOM :

PRENOM :

N° INSEE :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

A compter de la paye du mois de :

Je vous prie de bien vouloir virer à mon compte N° :

Ouvert chez :

Le montant intégral des rémunérations périodiques ou non périodiques qui me seront attribuées.

Pour les femmes mariées titulaires d'un compte joint, merci de bien vouloir préciser le prénom de Monsieur :

Vous trouverez ci-joint le relevé d'identité

- Bancaire Postal

Précisant les caractéristiques de cette domiciliation.

Fait à

Le

Signature

**ATTESTATION SUR L'HONNEUR DE PREMIER EMPLOI DANS LA FONCTION
PUBLIQUE**

REmplir en MAJUSCULES et LISIBLEMENT

Je soussigné.e

Nom de naissance (en capitales) :

Nom d'épouse :

Nom usuel :

Prénoms :

Admis.e au concours d'entrée à l'ENS Paris-Saclay (nom d'usage de l'ENS Cachan), session 2018 certifié sur l'honneur être employé.e pour la première fois dans la Fonction Publique.

Fait à Cachan, le

Signature :

PS : Si vous êtes déjà fonctionnaire, nous adresser les pièces suivantes :
- un certificat de cessation de paiement de votre dernier employeur
- l'arrêté de mise à disposition précisant vos indices et échelon

RESPECT DE L'ENGAGEMENT DÉCENNAL

Nom de naissance (en capitales) :

Nom d'usage :

Prénom :

Né.e le : à

*Admis.e au concours d'entrée à l'E.N.S. Paris-Saclay (nom d'usage de l'ENS Cachan), **session 2018***

Concours

1^{ère} année

Second concours

Intitulé :

Affecté.e au département d'enseignement :

Certifie avoir pris connaissance :

- du décret n° 2011-21 du 5 janvier 2011 modifié relatif à l'Ecole normale supérieure de Cachan
- de l'arrêté du 6 juin 2014 fixant les modalités de remboursement des sommes dues en cas de rupture de l'engagement décennal

m'engage, conformément à l'article 2 de l'arrêté du 06/06/2014, à attester chaque année auprès de l'Ecole de ma situation professionnelle jusqu'à échéance de la période décennale.

Fais à, le

Signature du (de la) candidat.e :

« EN CAS D'URGENCE »
REmplir EN MAJUSCULES et LISIBLEMENT

Je soussigné.e, élève fonctionnaire stagiaire à l'ENS Paris-Saclay (nom d'usage de l'ENS Cachan),

Nom de naissance (en capitales) :

Nom d'épouse : Nom usuel :

Prénoms :

Département d'enseignement :

Autorise l'Ecole à prévenir pour toutes situations d'urgence :

Nom : Nom :

Prénom : Prénom :

Qualité/lien de parenté : Qualité/lien de parenté :

Adresse : Adresse :

.....

Tél. personnel : Tél. personnel :

Tél. professionnel : Tél. professionnel :

Date :

Signature